



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **30 JUIN 2009**

Scanné le **02 JUL 2009**

CF_POS_142

POSTULAT DEMANDANT AU CONSEIL D'ETAT DE REEVALUER LES PROPOSITIONS DU RAPPORT FURGER EN RELATION AVEC, NOTAMMENT, LES DECISIONS DESASTREUSES DE NE PLUS CONSIDERER LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX AU TITRE DE DOMAINE SKIABLE VAUDOIS.

Depuis plusieurs années, plusieurs sites touristiques des Alpes vaudoises ont fait l'objet d'analyses conduites par des spécialistes en tous genres pour déterminer l'avenir des stations vaudoises en matière d'offre de domaines skiables.

L'une de ses opérations a consisté à soutenir, en novembre 1997, le renouvellement des installations du Glacier des Diablerets où l'Etat de Vaud avait investi Fr 12'000'000.--. La suite est connue, c'est en 2003 que le Parlement a dû accepter un amortissement exceptionnel de Fr 9'600'000.—pour éviter une surévaluation des actifs.

Ces péripéties ont conduit le Conseil d'Etat à octroyer, le 28 mai 2002, un mandat au bureau ARW Peter Furger. Ce dernier a attribué à certains sites des valorisations à futur, par exemple le Pic Chaussy, comme absolument nécessaires. La suite est connue, la démolition du solde des installations est programmée pour tout prochainement.

Du côté de Château-d'Oex, la commune a participé financièrement à la consolidation des installations de La Lécherette situées sur le domaine communal de Château-d'Oex. Afin de soulager les finances communales, le domaine des Monts-Chevreuils n'a plus été exploité en vue d'améliorer la rentabilité des fonds investis et, si nécessaire, une couverture de déficit annuel supportable.

Il subsiste l'exploitation du site de La Braye, voué à terme selon le rapport Furger, à une fermeture et le site des Monts-Chevreuils *pour lequel il s'avère nécessaire de trouver une solution pour le maintien administratif des droits et concessions.*

Les conclusions du rapport Furger mis en discussion devant le conseil communal de Château-d'Oex le 6 décembre 2003 a été refusé par 42 voix sur 51 présences. Ainsi le législatif damounais n'est pas prêt à abandonner un secteur économique qui ne trouve pas son remplacement par "**autre chose**" que l'exploitation du ski dans les Alpes et Préalpes vaudoises.

Les retombées économiques et sociales pour la région du Pays-d'Enhaut ne peuvent pas être comptabilisées de manière exhaustive grâce à l'exploitation de domaines skiables. Il faut cependant souligner que la société Télé-Château-d'Oex SA a généré un chiffre d'affaires d'environ Fr 0.70 mios. en 2008 et que l'Ecole Suisse de ski (ESS) donne du travail à plus de 25 personnes en période hivernale, tout cela sans compter les effets indirects bénéfiques à la vallée du Pays d'Enhaut.

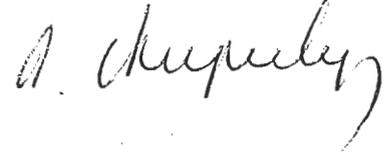
J.

D'ici mi-décembre prochain les accès au Pays-d'Enhaut seront encore amélioré grâce aux services ferroviaires du MOB et à la réalisation du contournement routier de Bulle qui mettra la région vaudoise de l'Est du canton à 25 min. de la jonction avec l'autoroute N12.

Il est ainsi indispensable que le Conseil d'Etat prenne contact avec les acteurs de l'économie et de la politique locale et régionale pour adapter les lignes directrices du développement avec la réalité et les expériences du terrain.

Les Moulins, le 30 juin 2009.

Albert Chapalay député

Handwritten signature of Albert Chapalay in black ink, written in a cursive style.

(Je souhaite développer)

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Abbet Raphaël	Chapatay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehier Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiora-Guttman Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Glardon Julien
Botflang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Bréaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognoz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Juffer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Waither Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Zwahlen Pierre